

La Région Normandie signe un nouveau contrat triennal avec la filière NAE

20 Fév 2020 | NAE, Communiqué de presse



Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Philippe Eudeline, Président de Normandie AeroEspace (NAE), ont signé, ce jeudi 20 février 2020, à l'Atrium à Rouen, un nouveau contrat de filière pour la période 2020-2022. Avec l'allocation d'une enveloppe de 2, 613 963 millions d'euros, la Région réaffirme sa confiance en la capacité de la filière NAE à relever les défis de l'emploi et de la compétitivité industrielle et commerciale de ses entreprises, en France comme à l'international.

« Dès 2016, la Région a décidé de redessiner sa politique de contractualisation avec les filières normandes. L'aide aux filières stratégiques prend depuis la forme de contrats d'objectifs de 3 ans portant sur la recherche, l'innovation, l'investissement, la formation et l'exportation. Cette contractualisation permet aux différents secteurs d'installer des actions sur le long terme. La

Région est heureuse de renouveler aujourd'hui son soutien à NAE et de contribuer ainsi à l'atteinte d'objectifs forts, essentiels pour la filière et notre territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

NAE est la première filière à avoir signé un contrat triennal initié par la Région Normandie en janvier 2016. Pour la période 2017-2019, les entreprises adhérentes à NAE ont bénéficié, toutes aides Région confondues, de 8,167 millions d'euros en prêts, subventions, avances remboursables, garanties des dispositifs Impulsions, ARME, FRI, FRG et ticket modérateur. Les résultats obtenus confirment la vitalité et l'attractivité du réseau des acteurs de l'aéronautique, du spatial, de la défense et de la sécurité en Normandie qui est passé depuis de 134 à 160 membres, de 14 200 salariés à 21 500 salariés et de 2,2 milliards d'euros à 3,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Pour permettre à NAE de poursuivre et mener à bien sa stratégie, la Région renouvelle son engagement pour les trois prochaines années en lui allouant un budget de 2, 613 963 millions d'euros et 1.484 million d'euros pour le soutien à l'export via l'ADN, selon les sollicitations des entreprises. Cette enveloppe traduit les ambitions fortes du secteur en termes d'emploi, de recherche technologie et innovation, de développement du chiffre d'affaires des entreprises et des marchés à l'international.

Pour les atteindre et dans le cadre de sa stratégie 2020-2022, NAE a renforcé ses objectifs dans les principaux domaines que sont :

- **L'Emploi et la Formation** : avec l'ambition de faire évoluer l'offre de formation en adéquation avec les besoins des entreprises. Cet objectif passe par la valorisation et l'élargissement des offres de formation des établissements présents sur le territoire normand et l'élaboration d'un plan spécifique d'aide au recrutement avec le renforcement du lien écoles-entreprises. Un autre volet concerne l'attractivité des entreprises. A cette fin, la filière a récemment lancé son dispositif Marque Employeur destiné à valoriser l'image des entreprises vis-à-vis de leurs – futurs – collaborateurs. NAE travaille également avec les différents prescripteurs de l'orientation pour leur faire connaître l'attractivité des emplois de la filière ;
- **La croissance des entreprises** : NAE lance un accompagnement de ses PME dans une réflexion sur leur positionnement stratégique sur le marché, destinée à structurer leur plan de croissance : depuis l'amélioration de l'organisation et du management jusqu'à l'optimisation de la structuration et de la gestion financières, en passant par l'innovation, l'intensification de l'internationalisation et l'analyse de la pertinence des croissances externes ;
- **La différenciation par la technologie et l'innovation** : NAE va ainsi renforcer ses feuilles de route de spécialisation : *Fabrication additive, Composites, Drones et Fiabilité des systèmes et composants*. L'expérimentation et la mise en relation entre les Pépites d'innovation et les utilisateurs seront facilitées, de même que la montée en compétences sur le montage de projets ;

- **Le développement du domaine de la défense** : ce secteur est en forte croissance du fait du contexte géopolitique mondial actuel et du budget de la défense français qui va atteindre 2% du PIB jusqu'en 2025. Il est donc stratégique de renforcer les actions de la filière dans ce domaine pour aider les entreprises à en bénéficier aux plans business et innovation. NAE participera cette année pour la première fois au Salon Euronaval en octobre 2020. Le nouveau logo de NAE illustre également cette volonté de renforcer le volet Défense et Sécurité en y adjoignant toutes les composantes Aéronautique Spatial Défense Sécurité dans l'acronyme ASDS ;
- **L'internationalisation** : la démarche « Cap International 2020 » va s'intensifier, tant sur le plan du business que sur le plan de l'innovation, au travers des fonds européens. NAE va en particulier structurer et faciliter l'accès au financement européen pour les programmes d'innovation et densifier son réseau international pour accélérer le développement de ses industriels et laboratoires.

« *Nous sommes passés de 8 entreprises lors de notre création en 1998 à 160 aujourd'hui et ce qui fait notre force c'est que nous avons gardé cet état d'esprit d'appartenir à un club de personnes qui ont la même volonté de travailler ensemble pour développer des compétences* » a souligné Philippe Eudeline, Président de NAE.



Hervé Morin a remis les trophées des Pépites Recherches Technologies Innovations de NAE aux entreprises lauréates

A propos de NAE :

NAE est le réseau des acteurs de l'aéronautique, du spatial, de la défense et de la sécurité en Normandie. Fondée en 1998 et présidée par Philippe Eudeline (Directeur Innovation Thales LAS), l'association NAE est aujourd'hui constituée de 160 membres : des grands groupes industriels,

plusieurs aéroports et une base militaire, de nombreuses PME / ETI, des start-up, des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement supérieur. La filière représente globalement plus de 21.500 salariés pour 3,7 milliards d'Euros de chiffre d'affaires en 2018 en Normandie. NAE est membre du GIFAS et du GICAT. www.nae.fr

Avec l'AD Normandie, la Région Normandie structure et anime les territoires et réseaux

Forte d'une économie diversifiée, la Région Normandie soutient les associations de filières et de pôles de compétitivité sur douze secteurs définis comme stratégiques au niveau régional.

L'action engagée par l'AD Normandie, depuis sa création, a permis de regrouper et rendre plus lisible le panorama de ces associations d'entreprises. Douze contrats de filières ont été signés pour la période 2017/2019. Ces contrats de filières sont actuellement en cours de renouvellement pour la période 2020/2022.

Les territoires sont irrigués par l'activité de leurs entreprises, à présent, bien structurées par thématique dans le cadre d'un soutien, notamment financier, apporté par la Région Normandie.

Ces contrats élaborés sur la base des grands principes

de leadership, responsabilisation et visibilité financière, ont mobilisé 13 millions d'euros pour la période 2017-2019 et 12,9 millions d'euros pour cette nouvelle vague de contractualisation.

Les territoires et les filières sont des têtes de réseaux et des partenaires incontournables de la Région. Afin d'échanger sur des thématiques communes aux filières et aux territoires, l'AD Normandie a mis en place Le Club inter-filières et le Club des Développeurs. Véritables espaces de partages, de relais d'information et de créativité. www.adnormandie.fr

crédit photo : Julien TRAGIN

Contacts Presse :

NAE :

Emeline Barbé – emeline@eb-conseil.net – Tél. 06 87 76 17 23

AD Normandie:

Ericka NORGREN – ericka.norgren@adnormandie.fr – Tél. 06 02 00 98 93

Région Normandie :

Charlotte CHANTELOUP – charlotte.chanteloup@normandie.fr – Tél. : 02 31 06 98 96

Recherche

<input type="text"/>	Rechercher
----------------------	------------

Catégories

NAE

Formation